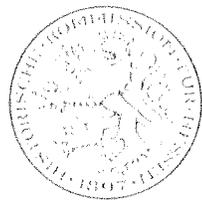


Veröffentlichungen  
der Historischen Kommission für Hessen

40

Aus Geschichte  
und ihren Hilfswissenschaften

herausgegeben von  
Hermann Bannasch und Hans-Peter Lachmann



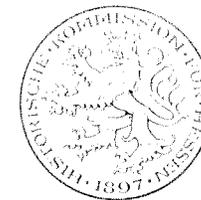
Marburg 1979

N. G. Elwert Verlag (Kommissionsverlag) Marburg

Aus Geschichte  
und ihren Hilfswissenschaften

Festschrift  
für Walter Heinemeyer  
zum 65. Geburtstag

herausgegeben  
von  
Hermann Bannasch und Hans-Peter Lachmann



Marburg 1979

N. G. Elwert Verlag (Kommissionsverlag) Marburg

## Une bulle de plomb attribuée à Charles le chauve\*

par  
JEAN-YVES MARIOTTE

L'objet dont on verra ici la reproduction (figure 1) est une bulle de plomb de 33,5/38 mm de diamètre sur 4,2/4,5 mm d'épaisseur, pesant environ 38 gr, présentant des traces pulvérulentes malgré la présence déjà ancienne d'un vernis brunâtre. On distingue au droit un personnage de profil, imberbe, coiffé de lauriers, revêtu d'un manteau d'apparat (*paludamentum*) et regardant à droite. Le visage est tracé à gros traits, le nez pointu, la narine saillante, l'œil à l'égyptienne cerné de deux traits concentriques. La partie lisible de la légende, en lettres assez grossières et inégales, se lit : *GLORIA SIT APO REGI... VICTORIA CARLO*. Cette légende encadre directement la figure; elle est elle-même cernée d'un grenetis. Au revers, un monogramme *Karolis* auquel fait défaut la partie inférieure du *L*, entouré d'une légende encadrée de deux cercles en grenetis: *IN NOMINE DOMINI DEI PATRI ET FILII DEI SPIRITUS SANCTI*. Cette légende est elle-même cernée d'un grenetis.

On distingue nettement la trace d'un cordon traversant la bulle en suivant approximativement dans sa longueur le personnage figuré et légèrement en biais par rapport au monogramme. Il en résulte une fissure au milieu du *paludamentum* et entre le bord sud-est et le *S* du monogramme. Le bord est nettement échancré à l'entrée et à la sortie du cordon.

On ne connaît pas l'origine de cette pièce. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, elle appartenait au médaillier d'un collectionneur. D'après certains indices, je présume que son propriétaire était dauphinois. Il s'agissait peut-être

\* Cette brève étude est le fruit d'une collaboration étendue. Je dois tout d'abord remercier les propriétaires de la bulle — qui désirent conserver l'anonymat — qui ont facilité mon travail autant qu'il leur était possible. Mes confrères R. H. BARTHÉ, Y. ALPHAN et M. PASCHOUSSIER ont encouragé de leurs précieux conseils. J. P. COURIN et Y. GODARD, ainsi que le service photographique de la Bibliothèque nationale, ont exécuté les photographies nécessaires. MM. D. COU, R. DEVOS et H.-P. LACHMANN m'ont libéralement communiqué les ouvrages de référence qui font trop souvent défaut dans les Archives d'un département français.



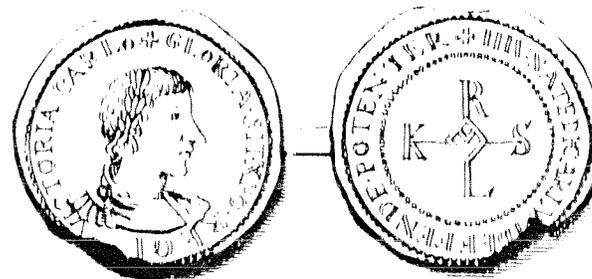
1. Bulle originale (Collection particulière) Cliché Y. GODARD



2. Vetus bulla plumbea in bibliotheca regia (BALUZE, 1677)



3. Bibl. nationale, Cabinet des médailles. Cliché Service photographique Bibl. nat.



4. Effingi curavit Fauvellus abbas (MABILLON, Supplementum, 1704)

de Charles Lacombe, directeur des postes à Grenoble (+ 1771)<sup>1</sup>: en tout cas une enveloppe adressée à ce personnage a servi d'emballage à une autre pièce de la même collection. Le supposé Lacombe ignorait la provenance de sa pièce, mais en connaissait bien la valeur, comme il appert de la notice suivante, dont il avait enveloppé le précieux objet:

„Mabillon dans son traité de re diplomatica vol. I. ch. XVI fol. 242 dit que bullae plumbae apud reges nostros rarissime concessae sunt.

Il lit: *gloria sit Christo regi, uictoria Carlo*

*Iesu nate Dei Carolum deffende potenter*

Il faut lire *Carlum* dans la bulle icy produitte.

Il cite un sceau semblable à celui-cy conservé dans la bibliothèque du Roy qu'il dit être rapporté par Baluze dans son livre des capitulaires de nos Roys. Baluze le rapporte gravé avec son revers et l'attribue à Charles le Chauve. Mabillon dans son supplément de la diplomatique fol. 48 fait encore mention de ce sceau conserve dans la bibliothèque du Roy et d'un pareil qui étoit dans le cabinet de M. l'abbé Fauvel, lequel il rapporte gravé et si parfaitement conforme à celui qui est icy sous nos yeux qu'il aisé de juger que c'est le mesme qui est sorty de ce cabinet et qui a passé dans le mien. Ce qu'il y a de plus particulier en celui-cy qu'en celui du Roy, c'est qu'on y apperçoit les traces du cordon auquel il a été attaché originairement, ce qui ne laisse pas douter qu'il servait à sceller les actes du prince.

Celui du Roy, à ce qui est dit dans le père Mabillon, ne porte aucune trace qui laisse appercevoir qu'il ait été attaché à un cordon, ce qui peut faire penser que le sceau qui est dans le cabinet du Roy a été fait sur celui-cy.

Heinechius par cette raison le conjecture ainsy: *potest* dit-il, fol. 88, *octypon esse sigilli genuini.*“

Cette bulle est le seul spécimen de son espèce qui soit actuellement connu en original. Toutefois, comme l'avait noté le propriétaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce type est déjà connu; il a fait l'objet de publications et d'études, en particulier de la part d' E. BALUZE<sup>2</sup>, MABILLON<sup>3</sup> et, de nos jours, de P. E. SCHRAMM<sup>4</sup> et de G. TESSIER<sup>5</sup>. Les spécimens connus sont les suivants:

<sup>1</sup> L'identification probable de Charles Lacombe résulte de la comparaison entre la notice qui suit et la description d'une autre pièce du même médaillier, portée par la même main sur une enveloppe vide adressée à „Monsieur Lacombe Directeur des postes à Grenoble“ Selon PRUDHOMME, Inventaire-sommaire des archives communales ... Ville de Grenoble 4 (Grenoble 1924) p. 175, Lacombe est mort à Grenoble le 19 mars 1771 en laissant une fille qui épousa en 1779 Antoine Morel de la Chapelle, colonel d'infanterie (renseignements communiqués par V. CHOMEL, archiviste de l'Isère).

<sup>2</sup> Capit. regum Francorum (Paris 1677; ici: 2<sup>o</sup> éd. Paris 1780) 2 p. 1284-5.

<sup>3</sup> De re diplomatica (Paris 1681; ici: 2<sup>o</sup> éd. Naples 1789) et surtout Supplementum (1704; ici: 2<sup>o</sup> éd. Naples 1789) p. 48.

<sup>4</sup> Die zeitgen. Bildnisse Karls des Großen (1928; Beitr. zur Kulturgeschichte des MA 29, hg. W. GOETZ) notamment l'annexe: Die Metallbullen der Karolinger (ibid., pp. 60-69). Les passages qui nous intéressent sont reproduits sans changement appréciable dans: P. E. SCHRAMM, Beitr. zur allgemeinen Geschichte 2 (1968) pp. 15-25, 54-57 et 336. Je cite ci-après cette étude en distinguant les deux éditions par leur date (1928 et 1968).

<sup>5</sup> G. TESSIER, Recueil des actes de Charles II le Chauve (Paris 1943-1955) 3 pp.

a) notre original (figure 1).

b) une pièce de plomb (?) conservée au XVIII<sup>ème</sup> siècle au cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi (aujourd'hui Bibliothèque nationale) qui a servi de base en 1677 à une reproduction très libre publiée par BALUZE p. 1284 (ici: figure 2). Selon MABILLON, *De re diplomatica*, p. 146, cette pièce ne portait pas de trace de cordon. Il s'agirait donc d'une médaille ou d'un moulage et non d'une bulle proprement dite.

c) une reproduction en argent (figure 3) conservée aujourd'hui au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, répertoriée par DOUËT D'ARCO, *Collection de sceaux*. . . (Paris 1863) 1 p. 269 n° 23, et citée par M. ROSTOVTSSEW et M. PROU, *Catalogue des plombs*. . . de la Bibliothèque nationale (Paris 1900) p. 316 à la suite du n° 996. Il en existe un moulage moderne aux Archives nationales. Ses dimensions sont: diamètre 36,5/38 mm, épaisseur 2,5/2,9 mm, poids 33,27 gr.

Cette pièce, d'une réelle valeur artistique, est déjà bien connue. ROSTOVTSSEW et PROU, et à leur suite, TESSIER, la désignent comme un „surmoulé“. SCHRAMM<sup>6</sup>, procédant par comparaison avec une pièce analogue, suppose une copie du XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle, minutieuse mais accentuant les traits. Il restitue entre *REGI* et *VICTORIA* un *ET* repris sur une autre bulle (ci-après, e). La comparaison avec l'original permet, d'une manière générale, d'attester la fidélité de la reproduction, sous certaines réserves. Les dimensions de la reproduction, pour les parties comparables, sont inférieures d'environ 5 à 10% à celles de l'original<sup>7</sup>, ce qui conviendrait bien à un surmoulé. En revanche, il est

137-145, notamment p. 149 et G. TESSIER, *Diplomatique royale française* (Paris 1962) pp. 80-82.

<sup>6</sup> SCHRAMM (1928) p. 64-65 et (1968) p. 55: „Sie zeigt neben dem Gesicht die Tintennummer 2 nach Art der im 17.-18. Jahrhundert üblichen Sammlungsbezeichnungen. In dieser Zeit, in der das Original ja auch in der wissenschaftlichen Literatur hervortritt, wird die Medaille angefertigt worden sein. Sie hat eine nahe Verwandte in einer ungefähr gleichaltrigen Medaille, die nach der noch erhaltenen Bulle Karls III. hergestellt [ROSTOVTSSEW et PROU, op. cit. p. 317 sq n° 997] ist. Die bei dem Parallelstück jener Medaille feststellbare Tatsache, daß der Kopist sich peinlich genau an seine Vorlage hielt und ihr nur durch eine schärfere Durchmodellierung eine über das Original hinausgehende Bestimmtheit der Formen gab, wird auch auf die hier behandelte Medaille im vollen Umfang zutreffen, so daß sie den Verlust ihrer Vorlage, zumal, wenn man die Nachzeichnungen zur Kontrolle heranzieht, zum guten Teil ersetzen kann.“ L'original retrouvé confirme pleinement l'appréciation de SCHRAMM sur la valeur de la reproduction. En revanche la date de celle-ci est peut-être moins tardive qu'il ne le suppose (XVI<sup>ème</sup> siècle?).

<sup>7</sup> J'ai procédé à des mensurations comparées avec le concours de M. Michel PASTOU-REAU, conservateur au Cabinet des médailles. Toutefois, nous n'avons pu confronter les deux pièces, de sorte que subsiste une certaine marge d'approximation.

manifeste que le monogramme et l'inscription qui l'entoure ont été à peu près complètement refaits: les traits sont plus fins et plus nets, les grenetis remplacés par des traits continus, le losange du monogramme agrandi, la surface comprise dans le chevron du *A* proportionnellement réduite par rapport à la surface du losange. Le *K* du monogramme, qui fait face dans l'original au premier *T* de *POTENTER*, correspond dans la reproduction au dernier *E* de *DEFENDE*.

Les différences sont plus minimes en ce qui concerne le portrait: tout au plus les paupières sont-elles amincies et le vêtement de l'épaule gauche (à droite du portrait) dont les plis sont presque droits sur l'original, s'incurve-t-il sur la reproduction. L'état de l'original ne permet pas de contrôler l'exactitude de la couronne de lauriers (voir aussi la reproduction de MABILLON, ci-après, d). L'inscription qui entoure le portrait paraît aussi plus fidèlement reproduite en ce qui concerne, notamment, la proportion respective des lettres, que celle qui entoure le monogramme. La restitution du *ET* proposée par SCHRAMM est possible mais non évidente: l'état actuel de l'original ne permet pas d'en décider.

Apparemment donc, le graveur auquel nous devons la reproduction d'argent a disposé d'un modèle en meilleur état au droit (portrait) qu'au revers (monogramme). Ce modèle n'est pas connu. On peut se demander quelle est sa parenté vis à vis de la pièce b, reproduite par BALUZE. A première vue, il paraît curieux que la Bibliothèque du roi ait possédé successivement deux médailles, l'une en plomb, publiée par BALUZE et disparue par la suite, l'autre en argent, ignorée des érudits des années 1680 mais seule subsistante par la suite. Il est tentant de croire qu'il s'agit en réalité d'une pièce unique et que BALUZE et MABILLON ont confondu plomb et argent<sup>8</sup>. D'un autre côté, outre qu'une telle confusion de la part de ces deux auteurs a de quoi surprendre, la comparaison des pièces b et c laisse perplexe. Si grossière et fantaisiste qu'elle soit, la gravure de 1677 présente, par rapport à l'original, quelques ressemblances qui ne se retrouvent pas dans la reproduction métallique: le grenetis discontinu, la forme du monogramme, les plis de l'épaule gauche. Par contre la position du *K* par rapport à *POTENTER* est celle de la médaille. Il semble, en définitive, que les pièces b et c soient distinctes.

<sup>8</sup> SCHRAMM (1928) p. 64 n. 4 et (1968) p. 55 n. 36 semble exclure la possibilité d'une confusion. A l'allégation de MABILLON selon laquelle l'exemplaire b aurait été dépourvu de toute trace de cordon, il oppose la reproduction publiée dans le *Supplementum* (ici: d), en oubliant semble-t-il, qu'il ne s'agit pas du même exemplaire de la bulle. Notons que DOUËT D'ARCO lui-même a confondu plomb et argent.

d) une bulle originale, perdue, appartenant au temps de MABILLON à un abbé Fauvelle. Cette pièce est connue par la publication qu'en donne MABILLON, *Supplementum*, p. 48 (ici: figure 4). A juger d'après notre exemplaire original (a), la gravure du *Supplementum* est plus fidèle que celle de BALUZE, bien que les traits du personnage soient sensiblement „humanisés“: le visage est dessiné à traits fins, l'œil placé à la normale. La forme des échancrures sur le pourtour de la pièce est tellement semblable à celle que nous constatons dans notre original que l'on peut se demander, comme l'avait déjà fait le propriétaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle, si nous n'avons pas entre les mains la pièce même de la collection Fauvelle. Les seules différences appréciables sont, au droit, la disparition sur l'original de la partie supérieure du C de VICTORIA et du I de REGI, bien lisibles sur la gravure. Au revers, le DE de DEFENDE et la barre inférieure du L du monogramme font défaut dans l'original alors qu'ils apparaissent dans la gravure. Les fissures bien visibles sur l'original sont „gommées“ sur la gravure. Au total, les différences entre l'original que nous avons sous les yeux et la gravure publiée par MABILLON paraissent bien minimales au regard de la similitude de forme, en particulier pour ce qui concerne les échancrures, ou au contraire, les débordements du plomb par rapport au cercle extérieur. Un défaut de la matrice suffirait-il à expliquer cette similitude ou bien avons-nous sous les yeux l'original même de l'abbé Fauvelle, reproduit dans le *Supplementum*? La question me paraît rester ouverte.

Selon toute apparence, les quatre exemplaires a à d se rapportent à la même bulle de plomb, ou du moins à des bulles issues de la même matrice. Il paraît intéressant de compléter notre documentation par des pièces différentes, mais de type voisin:

e) la Bibliothèque nationale possède l'original très détérioré d'une bulle portant effigie et monogramme, que l'on connaît aussi par d'anciennes reproductions (n° 996 du Cabinet des médailles). Elle diffère de la nôtre en ce que le personnage représenté est barbu, la légende inversée (JESU . . . au droit, GLORIA . . . au revers) et qu'on peut lire ET entre REGI et VICTORIA. SCHRAMM, qui a particulièrement étudié cette bulle, l'attribue à Charlemagne en se fondant principalement sur sa ressemblance avec une bulle de l'empereur Otton III dont il suppose qu'elle a pris modèle sur une pièce émanant du premier empereur carolingien<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> SCHRAMM (1928) pp. 21–25 (1968, remanié) pp. 34–44. SCHRAMM a surtout complété l'original déficient au moyen d'anciennes reproductions et des imitations effectuées en 998–1000 par la chancellerie d'Otton III, cf. (1968) p. 336, Abb. 13–14.

f) il faut citer, au moins pour mémoire, une bulle d'or attribuée avec certitude à Charles le Chauve, aujourd'hui perdue, mais connue par d'anciennes descriptions. Elle ornait un acte du 19 mars 875 en faveur de l'abbaye de Tournus. Malheureusement les descriptions qui nous en sont parvenues sont imprécises et même contradictoires. Selon un inventaire de 1613, elle aurait comporté „l'effigie dudit roi d'un costé et de l'autre une écriture où sont ces mots, Renovatio etc.“. Cela rattacherait cette pièce au type *Renovatio regni Francorum* utilisé, avec des variantes, par Charlemagne, Louis le pieux et Charles le chauve<sup>10</sup>.

Cependant une autre description nous a été fournie en 1581 par P. DE SAINT-JULIEN en ces termes: „vn seel d'or, ou (comme il est dit par les vieux tiltres de Tournus) vn besan d'or: qui a d'vn costé la medaille d'vn Roy en relief, iusques à la ceinture, & de l'autre le nom d'iceluy en lettres Romaines quarrées, mais fort bien vsées, & mal-aysees à lire“<sup>11</sup>. Les auteurs qui se sont intéressés à ce document ont généralement accordé plus de crédit à la description de 1613 qui permet de rattacher la bulle à un type connu par ailleurs, qu'à celle de Saint-Julien<sup>12</sup>. Effectivement, la mention *Renovatio* relevée par l'auteur de l'inventaire de 1613 (qui ne pouvait guère disposer d'éléments de comparaison) n'a guère pu être inventée, alors que l'indication de SAINT-JULIEN selon laquelle le nom du roi était au revers de la bulle peut fort bien n'être „que l'expression d'une certitude subjective“. D'autre part la représentation du roi „jusqu'à la ceinture“ correspond bien à ce que nous savons par ailleurs des bulles royales de Charles le chauve du type *Renovatio*. Enfin, on notera que SAINT-JULIEN a soigneusement relevé le monogramme de la charte de 875 à laquelle était pendue la bulle d'or: si le même monogramme avait figuré sur la bulle, on peut penser qu'il aurait signalé cette répétition.

Bref, on ne peut guère retenir l'existence d'une bulle d'or de 875 avec effigie et monogramme pour l'abbaye de Tournus. Il convenait toutefois d'en faire mention, car la description de SAINT-JULIEN n'a pas laissé d'influencer des auteurs postérieurs<sup>13</sup>.

M. R. H. BAUTIER fait toutes réserves sur l'attribution d'une bulle royale à Charlemagne (lettre particulière); toutefois ce point n'est pas essentiel pour notre propos.

<sup>10</sup> Cité par P. JUÉNIN, *Histoire . . . de Tournus* (1733) p. 50.

<sup>11</sup> P. DE SAINT-JULIEN, *De l'origine des Bourguignons . . .* (1584) p. 511.

<sup>12</sup> L. DE GRANDMAISON, *Les bulles d'or de Saint-Martin de Tours* (Mélanges Julien Havet, Paris 1895) p. 116; G. TESSIER, *Diplôme de Charles le chauve pour Saint-Philibert de Tournus, 19 mars 875* (dans: BECh 1932 pp. 107–207) et TESSIER, *Recueil* 3 p. 342; SCHRAMM (1928) p. 64 n. 3 et 65 n. 5 (1968) p. 55 n. 35 et 56 n. 43 (citations non exemptes de contradiction).

<sup>13</sup> SAINT-JULIEN paraît avoir influencé, par l'intermédiaire du père CHIFFLET, DU CANGE *Glossarium* 2 p. 802, sur lequel s'appuie partiellement SCHRAMM.

L'attribution de notre bulle à Charles le chauve est en quelque sorte traditionnelle depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, exactement depuis BALUZE (1677). Rappelons que ce prince a possédé deux bulles d'or assez semblables, l'une royale, l'autre impériale, portant chacune son effigie et, au revers, la formule *RENOVATIO REGNI FRANCORUM (IMPERII ROMANI ET FRANCORUM)*<sup>14</sup> mais qu'on ne lui connaît pas de bulle de plomb autre que celle ici produite. L'attribution n'est toutefois pas fondée sur aucun document précis. On peut seulement affirmer que la bulle émanait d'un roi<sup>15</sup> ou à la rigueur d'un prétendant du nom de Charles, et qu'elle remonte à l'époque carolingienne. Le souverain concerné a dû posséder une chancellerie relativement active puisque plusieurs exemplaires de la bulle qui nous intéresse sont parvenus jusqu'à l'époque moderne. Ni BALUZE, ni MABILLON n'ont explicitement justifié leur préférence pour Charles le chauve, mais leurs raisons objectives et subjectives devaient être voisines de celles exprimées par SCHRAMM<sup>16</sup>: longueur du règne royal de Charles le chauve, et imitation vraisemblable de la bulle du premier Charles adaptée à un type juvénile. Les autres rois Charles sont écartés explicitement ou implicitement: Charlemagne du fait de l'existence d'une bulle analogue où il figurerait barbu; Charles III le gros, en raison de la brièveté de son règne royal, d'ailleurs limité à la *Francia orientalis*; Charles de Provence pour son insignifiance; Charles le simple comme trop tardif. On ne peut guère en revanche, comme l'avait fait SCHRAMM, faire fond sur l'existence d'une bulle d'or à monogramme (f). L'attribution de notre bulle de plomb à Charles le chauve n'avait pas pleinement convaincu Georges TESSIER<sup>17</sup>. Malheureusement notre regretté maître n'a explicité qu'une de ses réserves: celle portant sur la graphie *Carlus* (pour *Karlus*) que l'on ne trouve autrement que dans les bulles et

<sup>14</sup> Elles sont énumérées, références à l'appui, par SCHRAMM et par TESSIER.

<sup>15</sup> SCHRAMM (1928) p. 25: „Die Legende nennt zwar keinen Titel, aber bezeichnet Christus als Rex, was nicht dafür spricht, daß Karl damals schon die Kaiserwürde hatte; denn zugrunde liegt doch der Gegensatz: dem himmlischen König Ruhm, dem irdischen Sieg.“

<sup>16</sup> SCHRAMM (1928) p. 64 (1968) p. 54-55: „Für Karl d. K. spricht, daß ein Anschluß an die Bulle seines Großvaters seiner sonstigen Richtung entspricht und daß auch der jugendliche Kopf zu ihm paßt, da er im Jahre 840 erst 17 Jahre alt war. In einer fünf- unddreißigjährigen Königsherrschaft ist die Führung von zwei Bullen nacheinander ja sehr wohl denkbar“; (suit une allusion à la bulle d'or royale [f], qu'il me paraît difficile de retenir).

<sup>17</sup> TESSIER, Recueil 1 p. 149, n'indique pas auquel des „Charles“ irait sa préférence. Dans *Diplomatique royale*, p. 81-82, il indique la bulle que nous étudions parmi celles de Charles le chauve, avec toutefois un point d'interrogation. Dans la réimpression (1968) de son étude, SCHRAMM ne fait pas mention des publications de TESSIER (que pourtant, dans le même volume, p. 82 n. 39, il déclare „meisterhaft“).

sceaux de Charlemagne (pas tous). Cette objection, qui pourrait être opposée aussi bien à tous les autres Charles postérieurs à 814, ne paraît pas déterminante, car l'emploi du C initial s'explique peut-être simplement par l'imitation du type du premier Charles. Aussi bien, TESSIER n'a proposé à ma connaissance, pour l'identification, aucune hypothèse de rechange.

L'incertitude où nous sommes de la provenance de notre original ne permet pas de trancher la question de façon décisive: tout au plus peut-on noter une certaine ressemblance entre le personnage représenté sur la bulle originale et celui qui figure sur le sceau de cire de Charles le chauve empereur<sup>18</sup>. La mise à jour de cette pièce permet du moins de présenter au lecteur un dossier aussi complet que possible. Elle permet aussi d'apprécier la valeur respective des reproductions exécutées à l'époque moderne. Il m'est, en tout cas, agréable par ce biais d'associer la mémoire de Georges TESSIER, éditeur des actes de Charles le chauve, au juste hommage rendu au maître marbourgeois de la diplomatique.

<sup>18</sup> TESSIER, *Diplomatique royale*, pl. II, fig. 4.